

DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS – CHARTE 2020-27

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans notre déclaration de stratégie Erasmus

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: notre stratégie

Depuis 1988, le LYCEE JEANNE D'ARC développe des activités européennes et internationales en fonction des besoins des lycéens, des étudiants et des besoins de qualification du bassin de recrutement.

Au fil des ans, le lycée a considérablement évolué et est devenu à présent l'Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc, constitué de deux écoles primaires, d'un collège, d'un lycée général, technologique et professionnel (avec la possibilité d'obtenir une mention européenne dans les trois types de baccalauréats), d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur ainsi que d'un CFA/CFC. Cette évolution nous conduit apporter une cohérence aux propositions qui sont faites aux jeunes et aux adultes, en portant une attention accrue à l'ensemble des jeunes scolarisés ainsi qu'à toute la communauté éducative.

La stratégie de l'établissement est dictée par plusieurs préoccupations :

- Favoriser l'ouverture à d'autres cultures et d'autres pratiques professionnelles tant pour les étudiants que pour les personnels.
- Sensibiliser les jeunes à la constitution d'une identité européenne en développant un sentiment d'appartenance. Les accompagner dans la construction de cette identité sur les plans professionnel, culturel, linguistique et civique.
- Encourager et augmenter la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités, notamment par l'implication plus grande des étudiants de la voie professionnelle (initiale et continue).
- Offrir aux jeunes diplômés la possibilité de poursuivre leurs études grâce aux partenariats noués avec des EES en Europe et dans le monde.

Les objectifs de l'établissement sont donc les suivants :

a) Public ciblé

- Les récentes rénovations de BTS déjà existants au sein de notre établissement s'inscrivent dans notre volonté de promotion plus large des mobilités de stage. En effet le BTS Tourisme par exemple, propose désormais une spécialité « Parcours à l'étranger ». Le BTS SAM comprend une obligation de stage à l'international. Le BTS MCO permet maintenant d'effectuer les stages professionnalisant à l'étranger. Les autres BTS enseignés au lycée permettent également la possibilité de stage en Europe et hors Europe. Une de nos étudiantes de BTS MECP a d'ailleurs réalisé son stage de première année en Corée au printemps dernier.

- D'autre part, la rénovation de la formation en apprentissage conjuguée à la richesse des formations proposées par notre établissement nous conduit à pouvoir proposer davantage de mobilités de stage. Dans certaines de nos formations, les étudiants proviennent de classes sociales moyennes voire inférieures. Les financements ERASMUS constituent donc une aide décisive pour leur départ.

- Les personnels touchés par les mobilités sont les personnels administratifs concernés par la mise en œuvre et le suivi des projets de mobilité étudiant. Ils peuvent ainsi partager et s'enrichir des pratiques de leurs homologues européens. Les enseignants des matières professionnelles et linguistiques peuvent, dans le cadre de mobilités entrantes et sortantes, étendre leurs compétences linguistiques et améliorer la qualité de leur enseignement.

b) Mobilités mixtes et partenariats :

Grâce à l'implication des enseignants de langue (dont plusieurs sont natifs de pays européens) il nous paraît important d'inscrire les actions et partenariats existants d'ores et déjà, dans le cadre de mobilités mixtes. Ainsi les récents projets humanitaires menés par des collègues du secteur Santé Social en faveur d'orphelinats en Afrique du Sud et au Mexique sauront prendre davantage corps grâce aux outils E-Twinning notamment.

Nous entretenons depuis plusieurs années deux partenariats avec des établissements scolaires situés en Amérique du Nord (Chicago – Illinois et Ukha - Californie) ce qui nous permet d'accueillir et d'envoyer des élèves de section européenne anglaise des séries générales, technologiques et professionnelles.

Notre appartenance au réseau BUSINET depuis 1989 est désormais éprouvée et nous permet en outre de proposer des mobilités entrantes et sortantes. Nous avons ainsi participé aux journées européennes du réseau dans les domaines du tourisme (Journées thématiques) du recrutement (journée UNITE à Edimbourg) et commerciales (Busidays). Nous avons également organisé le « Spring Work Shop » en avril 2017 et l'accueil d'une trentaine de collègues européens. Les étudiants du BTS SAM ont par ailleurs organisé l'an dernier un séminaire autour du « bien-être au travail ».

Enfin le lycée accompagne de façon régulière des étudiants de BTS Tourisme et d'Electrotechnique qui souhaitent se diriger vers une poursuite d'étude au Québec (DEC) grâce à nos relations avec le CEGEP de Matane.

La déclaration en matière de stratégie de l'ensemble scolaire Jeanne D'Arc, dans sa volonté d'assurer l'accueil et l'accompagnement de chaque personne, ne se conçoit que dans l'ouverture au monde, comme le rappelle notre projet éducatif.

Les actions projetées sont nombreuses. Elles consistent d'une part en la poursuite et la valorisation d'actions existantes, et d'autre part en la projection d'actions à venir ou souhaitées.

a) Projets déjà menés et intentions d'amélioration

- Nous entendons poursuivre les mobilités sortantes pour la réalisation de stages professionnels validants (classes de BTS TO et SAM). Il s'agit dorénavant d'inclure les BTS réformés dans les activités de mobilité (BTS MCO et MECP). Ces mobilités vont nous conduire à augmenter et à diversifier les organismes d'accueil de nos étudiants.

- Dans le cadre du réseau BUSINET, nous comptons poursuivre les mobilités enseignantes entrantes et sortantes, et poursuivre notre participation aux semaines européennes du réseau, réitérer l'organisation, par les étudiants, de séminaires axés sur le monde du travail en Europe (tourisme, recrutement, commerce et santé).
- Enfin nous souhaitons maintenir et promouvoir les relations commencées avec le consulat de France à Palerme, dont nous avons accueilli une professeure en mobilité l'an dernier. Nous nous heurtons pour le moment à une trop faible minorité d'étudiants parlant italien.
- En lien avec la DAREIC, nous comptons maintenir et consolider les liens de partenariats avec le lycée Marie Curie High School de Chicago (depuis 2007) et le lycée Ukiah High School dans la région de San Francisco (depuis deux ans).

L'établissement est situé sur trois zones géographiques distinctes. La nomination d'une personne ressource (sept 2019) devrait permettre d'accentuer et de valoriser les mobilités enseignantes (échanges de pratiques, approche européenne et valeurs communes relatives à l'enseignement, l'inclusion et le respect de l'environnement) et étudiantes grâce à un accompagnement et une information mieux ciblés et à un meilleur accompagnement des projets envisagés par les équipes.

b) Intentions de projets

- Une demande de labélisation EUROSCOL est en cours (juin 2020)
- Nous souhaitons organiser des partenariats avec des centres de formation et/ou des entreprises à l'étranger dans le cadre du programme européen « Erasmus+ : enseignement et formation professionnels » (baccalauréats professionnels et CFA) (rentrée 2021)
- Plusieurs projets dans le domaine de l'humanitaire et de la protection de l'environnement ont été organisés au lycée et nous envisageons la mise en place de partenariats stratégiques (KA2) en lycée professionnel (Projet humanitaire avec une école de Cape Town en Afrique du Sud et les élèves de Bac Pro ASSP). Ce projet pourrait concerner également les élèves de l'école primaire Jeanne d'Arc. (avril/mai 2022)
- La promotion sortante de BTS se verra remettre le supplément au diplôme européen (à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes du mois de novembre 2020).
- Nous travaillons d'ores et déjà à la mise en place de la carte européenne étudiante afin d'être en conformité avec les préconisations du projet Erasmus Without Paper.
- Le site internet de l'établissement est actuellement en pleine refonte et la page dédiée à l'international sera plus conséquente et interactive.

L'impact envisagé sur notre établissement est de plusieurs ordres :

a) Sur le plan quantitatif :

- Le développement d'activités européennes en lycée (échanges, classes européennes ...) a permis aux lycéens d'hier de devenir aujourd'hui des étudiants sensibilisés à l'international. Dans certaines sections la demande de mobilités étudiantes a atteint une proportion importante et est appelée à s'étendre eu égard à l'évolution des référentiels de nombreux BTS. Ainsi nous comptons étendre les mobilités d'une douzaine à une vingtaine d'ici 2023, et toucher toutes les sections d'enseignement (Tourisme, Management, Esthétique, Electrotechnique, Santé Social).
- Grâce aux projets KA2 envisagés, les mobilités de personnel devraient doubler pour atteindre le chiffre de 4 à l'horizon 2023.
- La richesse des formations et de la constitution de notre ensemble scolaire devrait également conduire à une augmentation des demandes de projets de partenariat (KA2), à partir de 2024.

b) Sur le plan qualitatif :

- Il est souhaité que la remise du Supplément au Diplôme Européen facilite l'embauche et/ou la poursuite d'études à l'étranger des étudiants bénéficiaires de mobilités ou non. Nous souhaitons que ce supplément au diplôme permette de réduire les freins éprouvés par les élèves, notamment ceux issus de la voie professionnelle, vers une poursuite d'études (en France ou à l'étranger).
- Les expériences de mobilités à venir des personnels devraient permettre de pérenniser certains partenariats, ainsi que d'enrichir les pratiques pédagogiques et d'encadrement en matière de prévention du harcèlement et de l'inclusion entre autre).

Les indicateurs d'impact seront mesurés de façon quantitative par :

- une augmentation significative du nombre de demandes de mobilités et la diversité des filières touchées. (à l'occasion de la rédaction du rapport final remis annuellement)
- l'amélioration du niveau de langue étrangère des élèves/étudiants au retour des mobilités (notes en langue) et la fréquence d'utilisation des licences OLS.
- le nombre de vues sur la page dédiée du site du lycée (après rénovation)
- l'orientation des diplômés (données recueillies à l'occasion des cérémonies de remise des diplômes – questionnaire délivré physiquement et numériquement)

L'impact qualitatif sera appréhendé à travers :

- les rapports/ bilans de stage des étudiants à l'issue des mobilités (retour de la part des organismes d'accueil et des étudiants)
- la qualité des activités consécutives aux mobilités réalisées (expositions, articles/interview dans le JDA News, et dans la presse locale, carnets de voyage ...)
- les entretiens menés par les professeurs principaux en début de deuxième année.